

Les Alpes et l'Europe, un destin lié ?



Intervenants

Christiane Barret, Déléguée générale de la présidence française 2020 de la Stratégie de l'UE pour la Région Alpine (SUERA)

Marie-Christine Fourny, Enseignante-chercheure à l'Université Grenoble-Alpes (Labex-ITTEM)

Claus Habfast, Vice-président délégué à l'enseignement supérieur, la recherche, l'innovation et l'international de Grenoble-Alpes Métropole

Partenaires

Grenoble-Alpes Métropole, Université populaire européenne de Grenoble (UPEG), GEM en débat, les Jeunes européens, Europe Direct

Les Alpes



8 États

190 959 km²

14 millions d'habitants

4 principales langues alpines

5 867 communes

200 villes de plus de **10 000** habitants

30 000 espèces animales

13 000 espèces végétales

120 millions de touristes par an

210 millions de tonnes de fret transalpin (65% par la route)

550 centrales hydroélectriques de plus de 10 MW

+1,5°C, réchauffement climatique

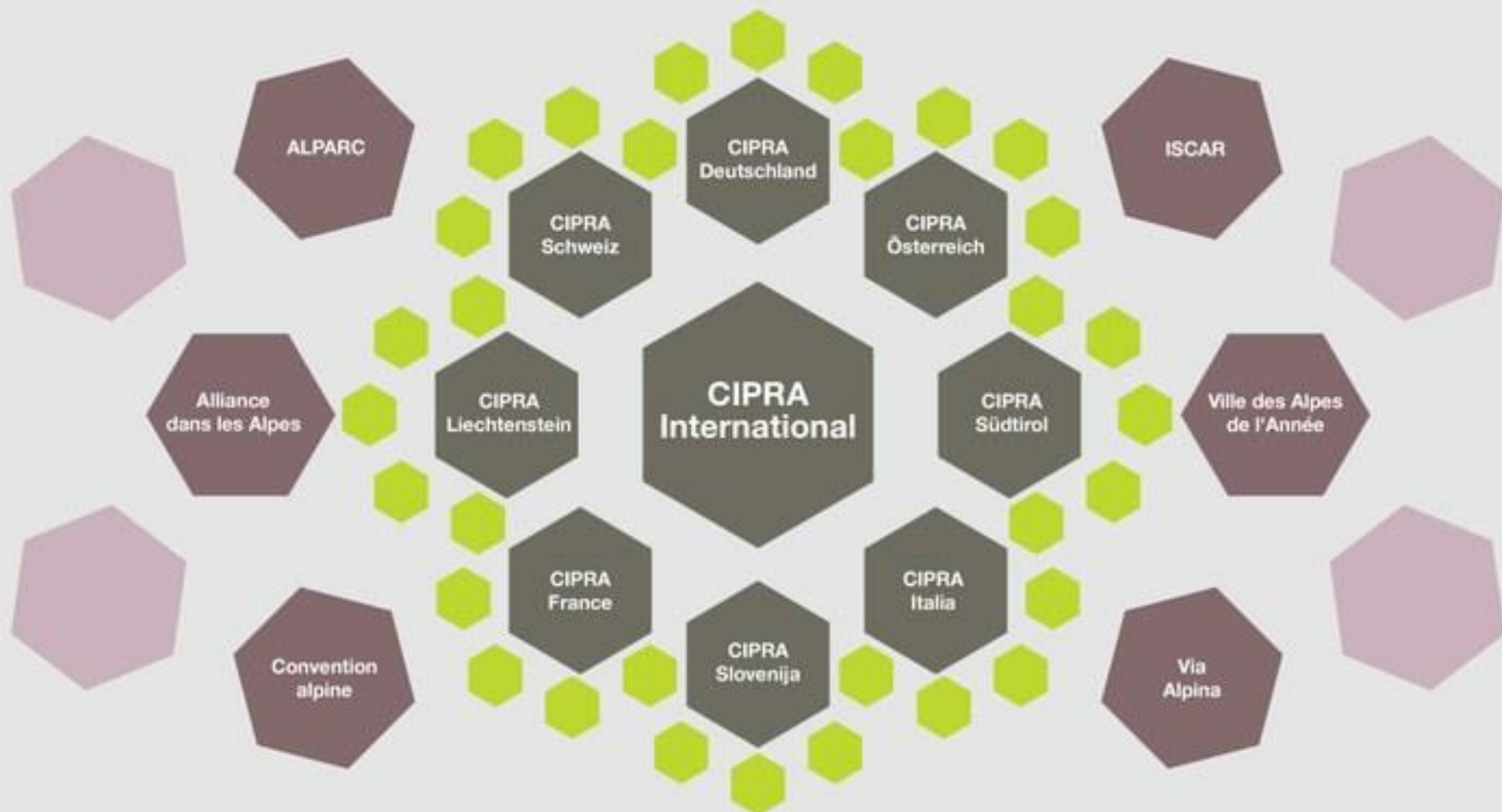
alpin évalué sur un siècle



CIPRA

**VIVRE DANS
LES ALPES**

La réseau de la CIPRA



Organisations membres

Réseaux et initiatives

Partenaires de différents

Préambule de la Convention Alpine



- Conscientes** que les Alpes constituent **l'un des plus grands espaces naturels d'un seul tenant** en Europe et un cadre de vie, un espace économique, culturel et récréatif au coeur de l'Europe, se distinguant par sa nature, sa culture et son histoire spécifiques et variées, auquel participent de nombreux peuples et pays,
- Reconnaissant que les Alpes sont **un cadre de vie et un espace économique** pour la population qui y habite, et qu'elles revêtent également une importance particulière pour les régions extra-alpines, notamment comme support de voies de communication essentielles,
- Reconnaissant que les Alpes **sont un habitat et un refuge indispensables** pour nombre d'espèces animales et végétales menacées,
- Conscientes de **la grande hétérogénéité** des différentes réglementations juridiques, des facteurs naturels, des établissements humains, de l'agriculture et de la sylviculture, de l'état de développement de l'économie, de la densité du trafic ainsi que du type et de l'intensité de l'exploitation touristique,
- Considérant que **l'espace alpin et ses fonctions écologiques** sont de plus en plus menacés par l'exploitation croissante que l'homme en fait et que la réparation des dommages, quand elle est possible, ne peut se faire qu'au prix d'intenses efforts, de coûts élevés, et, en règle générale, sur de longues périodes,
- Convaincues qu'il y a lieu **d'harmoniser les intérêts économiques et les exigences écologiques,**



Les protocoles de la Convention alpine

- L'aménagement du territoire et le développement durable (1994)
- La protection de la nature et l'entretien des paysages (1994)
- L'agriculture de montagne (1996)
- Les forêts de montagne (1998)
- Le tourisme (1998)
- L'énergie (1998)
- La protection des sols (1998)
- Les transports (2000)

Les déclarations des ministres adoptées par la Conférence alpine

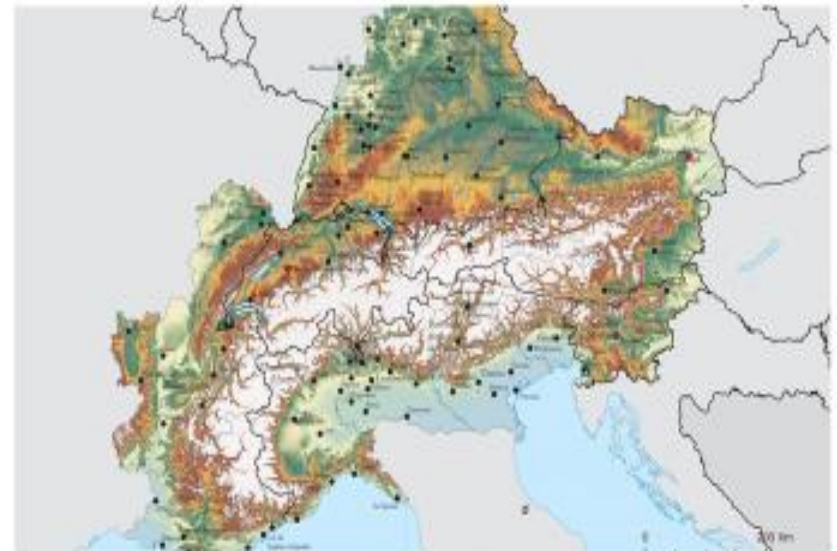
- Déclaration population et culture (IXe Conférence alpine, 2006)
- Déclaration sur le changement climatique (IXe Conférence alpine, 2006)
- Déclaration de la XIVe Conférence alpine sur la promotion d'une économie durable dans les Alpes (XIVe Conférence alpine, 2016)
- Déclaration d'Innsbruck: Alpes neutres pour le climat et résilientes au changement climatique à l'horizon 2050 (XVe Conférence alpine, 2019)



La SUERA stratégie de l'UE pour la région alpine



Un périmètre transnational, interrégional, épousant les contours des zones fonctionnelles, dans une logique d'alliance entre les différents territoires – montagneux, valléens, ruraux, urbains et métropolitains





DOMAINES POLITIQUES DE LA SUERA: trois grandes priorités politiques

I. Un accès équitable à l'emploi, en s'appuyant sur la forte compétitivité de la région:

- 1) Créer un véritable écosystème d'innovation et de recherche;
- 2) Accroître le potentiel économique des secteurs stratégiques;
- 3) Mettre l'éducation et la formation en adéquation avec le marché du travail dans les secteurs stratégiques.

II. Une accessibilité interne et externe durable:

- 4) Promouvoir l'intermodalité et l'interopérabilité du transport de passagers et de marchandises;
- 5) Assurer la connectivité numérique entre les personnes et faciliter l'accessibilité des services au public.

III. Un cadre environnemental plus inclusif et des solutions énergétiques renouvelables et fiables pour l'avenir:

- 6) Préserver et valoriser les ressources naturelles, y compris l'eau, ainsi que les ressources culturelles;
- 7) Développer les continuités écologiques sur l'ensemble du territoire de la région alpine;
- 8) Améliorer la gestion des risques et mieux gérer le changement climatique, notamment par la prévention des risques naturels de grande ampleur;
- 9) Faire du territoire de la région un modèle en termes d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.



Baden-Württemberg

MINISTERIUM FÜR WIRTSCHAFT, ARBEIT UND WOHNUNGSBAU

